



■ Règlement de visite des groupes

Direction de la culture
Musée Gallé-Juillet

A Creil, le 8 avril 2026

Le règlement de visite des groupes a pour objet de définir les caractéristiques d'accueil des publics par le musée Gallé-Juillet en fonction des lieux, agents et créneaux disponibles, ainsi que les modalités de réservation des groupes.

Table des matières

Caractéristiques de l'accueil des publics.....	2
Lieux.....	2
Maison Gallé-Juillet.....	2
Maison de la faïence.....	3
Serre.....	3
Archives municipales.....	3
Intervenants pour les visites de groupes.....	4
Guides conférenciers.....	4
Artistes.....	4
Agents permanents.....	4
Agents vacataires.....	4
Bénévoles.....	4
Créneaux.....	5
Modalités de réservation des groupes.....	6
Groupes scolaires.....	6
Première période de réservation.....	6
Deuxième période de réservation.....	6
Groupes adultes.....	6

Caractéristiques de l'accueil des publics

Le musée Gallé-Juillet est le musée municipal de la ville de Creil. Il regroupe deux maisons construites sur les soubassements de l'ancien château médiéval de Creil : la maison Gallé-Juillet et la maison de la faïence. Il a reçu l'appellation *Musée de France* après la parution de la loi du 4 janvier 2002 et est adhérent à l'ICOM, conseil international des musées, depuis 2007. Il s'agit d'un établissement recevant du public (ERP) de type Y et de 5^e catégorie.

Afin d'évaluer les capacités d'accueil du musée Gallé-Juillet en fonction de ses espaces et de ses dégagements (sorties, escaliers, couloirs), il convient de se référer à la réglementation pour les ERP de 5^e catégorie, et notamment à l'arrêté du 23 mars 1965 portant approbation du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP.

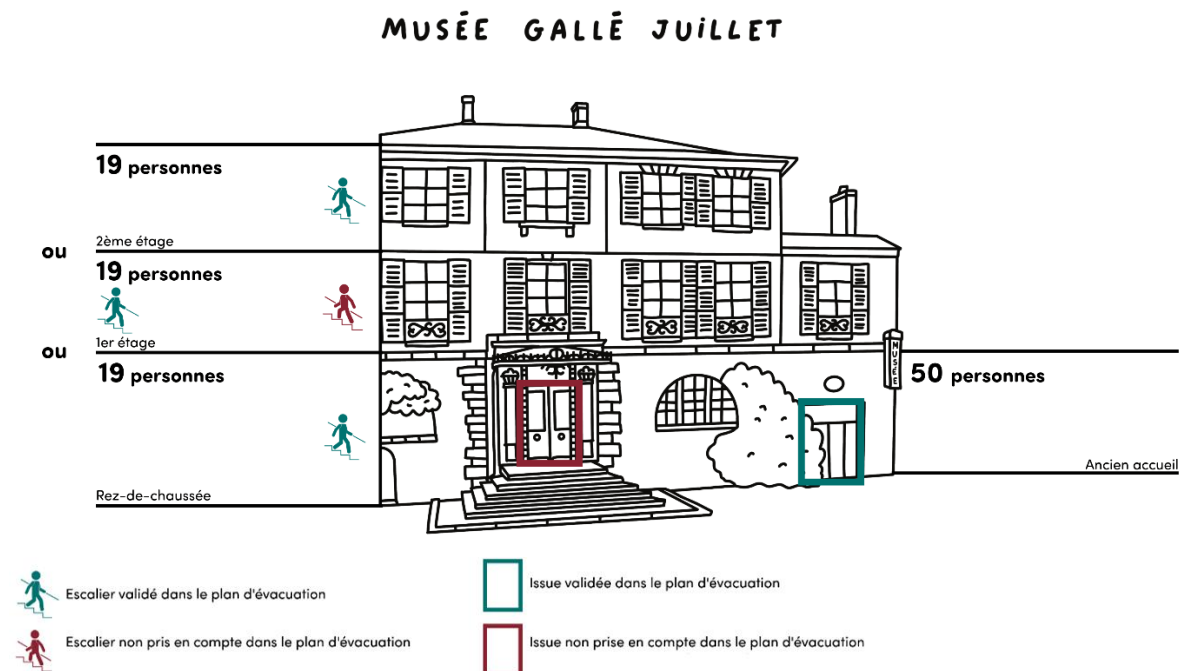
Lieux

Maison Gallé-Juillet

Les trois escaliers de la maison Gallé-Juillet permettent d'accueillir jusqu'à 19 personnes simultanément sur l'ensemble des étages.

L'ajout de l'escalier de service situé entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage ainsi que de l'issue centrale donnant sur le vestibule du musée permettrait d'augmenter la jauge à 50 personnes maximum pour le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage.

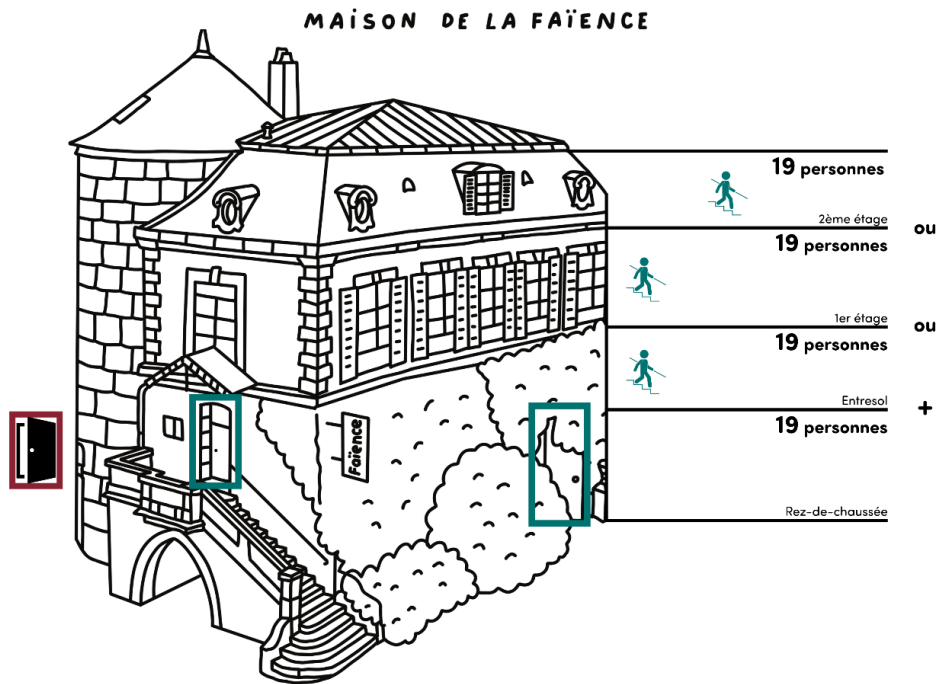
L'ancien accueil peut recevoir quant à lui jusqu'à 50 personnes en incluant les 19 personnes pouvant être présentes dans la maison.






Maison de la faïence

Les trois escaliers d'accès permettent d'accueillir 19 personnes simultanément dans les étages de la maison de la faïence. Les personnes présentes dans les bureaux du 2^e étage doivent être comptabilisées dans la jauge.

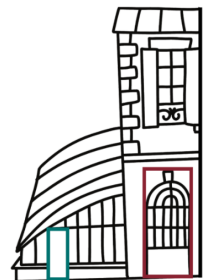
L'ajout de l'issue attenante à l'atelier du rez-de-chaussée permettrait l'augmentation de la jauge à 50 personnes pour l'accueil / boutique du musée, actuellement de 19 personnes.



-  Escalier validé dans le plan d'évacuation
-  Issue validée dans le plan d'évacuation
-  Issue non prise en compte dans le plan d'évacuation

Serre

19 personnes peuvent être accueillies dans la serre. L'ajout de l'issue attenante à l'espace de stockage de la serre permet l'augmentation de la jauge à 50 personnes, en maintenant les deux dégagements accessibles pour faciliter une éventuelle évacuation.



Archives municipales

Considérant l'espace disponible dans la salle de lecture des archives municipales, la jauge dans les archives municipales est à calquer sur celle de la serre.

En prenant en compte les agents présents dans les espaces (guide, serre-file, accueil) et les normes de sécurité, la jauge du musée Gallé-Juillet est estimée à :

- 16 visiteurs maximum en visite dans les salles d'exposition de la maison Gallé-Juillet,
- 16 visiteurs maximum en visite dans les salles d'exposition de la maison de la faïence,
- 16 visiteurs maximum en visite dans la salle de lecture des archives municipales,
- 16 visiteurs maximum en atelier ou conférence dans l'ancien accueil du musée,
- 16 visiteurs maximum en atelier ou conférence dans l'atelier de la maison de la faïence,
- 16 visiteurs maximum en atelier ou conférence dans la serre du musée.

Afin de continuer à recevoir des groupes plus conséquents (entre 32 et 48 personnes), la visite peut être organisée en trois temps : la visite des deux maisons et une activité complémentaire en extérieur, aux archives, dans la serre, l'atelier ou l'ancien accueil.

Intervenants pour les visites de groupes

Différents types d'intervenants sont requis pour l'accueil des visiteurs.

Guides conférenciers

Des guides conférenciers interviennent dans le cadre des visites pour les groupes adultes, notamment ceux ayant réservés par le biais de l'office du tourisme Creil Sud Oise.

Le forfait par guide est facturé au groupe et payé à l'intervenant par la ville de Creil.

Artistes

Des artistes peuvent intervenir dans le cadre des visites pour les groupes scolaires.

Les établissements peuvent réserver un atelier créatif encadré par un artiste professionnel.

Cette intervention est facturée au groupe et payé à l'intervenant par la ville de Creil.

Agents permanents

Dans le cadre des visites de groupes scolaires et adultes non dispensées par les guides conférenciers, les agents du service des publics (médiateurs culturels et chargés des publics) peuvent intervenir. Ces agents peuvent être chargés de trois missions : l'accueil, la visite ou l'encadrement du groupe (serre-file).

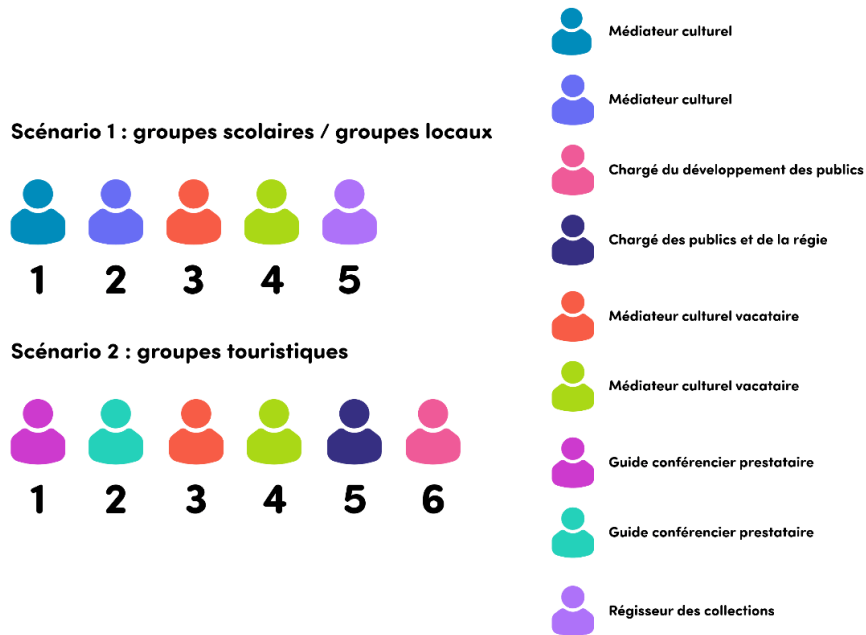
Agents vacataires

Des vacataires interviennent en renfort de l'équipe des agents permanents dans le cadre des visites pour les trois missions d'accueil, de visite ou d'encadrement du groupe (serre-file).

Bénévoles

La création d'un réseau de bénévoles pourrait augmenter le nombre de créneaux proposés aux groupes.

Scénarios de visite



Créneaux

Matin	Après-midi
Fermé au public Sauf exception Mardi	Fermé au public Sauf exception
1 GJP / 1 GS MGJ < 32 1 GJP / 1 GS MF < 32 ou 1 GA < 32 ou 48 ou Escape game Mercredi	1 GJP / 1 GS MGJ < 32 1 GJP / 1 GS MF < 20 ou 1 GA < 20 ou 30 + Escape game + ou Anniversaire Explor'games / Anniversaire Visite Mercredi
IDEM Jeudi	IDEM sauf anniversaire
IDEM Vendredi	IDEM sauf anniversaire
IDEM sauf GS Samedi	IDEM sauf GJP/GS
	IDEM sauf GJP/GS Dimanche

GJP = groupe jeune public
 GS = groupe scolaire
 GA = groupe adulte

Pendant les vacances scolaires, l'escape game Le secret peut être mis en place du mercredi au samedi à 10h et 14h.

Modalités de réservation des groupes

Les visites sont organisées sur réservation préalable, dans la limite des créneaux disponibles.

Groupes scolaires

Les réservations pour les établissements scolaires ouvrent à partir du mois de septembre. Le nombre total de créneaux est défini en fonction des disponibilités de l'année en cours et réparti comme suit :

- 65 % pour les établissements scolaires de Creil,
- 15 % pour les « classes citoyenneté et urbanité » accueillies en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, ou à défaut pour les établissements de l'agglomération,
- 20 % pour les établissements extérieurs à Creil.

Afin de laisser plus de possibilités à chaque école d'avoir des créneaux, il est convenu qu'une classe ne peut réserver qu'un seul créneau au moment des périodes de réservation. Cependant, si des créneaux subsistent à la fin de ces périodes, la demande peut être réitérée.

Première période de réservation

Début septembre, les réservations ouvrent pour les créneaux de septembre à février de l'année scolaire en cours, sur une période de deux semaines.

Si l'ensemble des créneaux dédiés aux scolaires n'est pas réservé, les créneaux restants sont proposés aux établissements scolaires et à Creil sud Oise tourisme au début de chaque mois.

En cas de demandes supérieures à la capacité d'accueil, les établissements sont inscrits sur une liste d'attente. Ils pourront bénéficier de créneaux en cas d'annulation et seront prioritaires lors de la seconde période de réservation en janvier.

Deuxième période de réservation

Début janvier, les réservations ouvrent pour les créneaux de mars à juillet, sur une période de deux semaines. Les établissements inscrits sur liste d'attente et n'ayant pas encore obtenu de créneau sont traités en priorité.

Les créneaux restants sont ensuite proposés à l'ensemble des structures scolaires, dans le respect, autant que possible, de la répartition initiale.

Si l'ensemble des créneaux dédiés aux scolaires n'est pas réservé, les créneaux restants sont proposés aux établissements scolaires et à Creil sud Oise tourisme au début de chaque mois.

Groupes adultes

Concernant les groupes adultes, la période de réservation s'étend sur toute l'année.

Les créneaux à privilégier sont les mercredis et les week-ends, périodes durant lesquelles aucune classe de premier degré n'est accueillie en parallèle.